

L'Église Apostolique Arménienne

La Sainte Église Apostolique Arménienne est l'Église nationale du peuple arménien. Elle fait partie des Églises orthodoxes orientales. Elle s'intitule *Apostolique* car elle a été fondée par les deux apôtres de Jésus Christ, Saints Thadée et Barthélémy. Elle se nomme également *Église des Arméniens*, *Église arménienne*, *Église d'Arménie*. Son centre spirituel se trouve dans la ville de Vagharchabat où est érigé le couvent de la Sainte Etchmiadzine (« *Où est descendu l'Unique* »), Siège Suprême de son Église.

Église pionnière du christianisme

Après avoir traversé l'Assyrie et la Cappadoce, les deux apôtres firent leur entrée en Arménie dès le premier siècle de notre ère, propageant dès l'aube de l'ère chrétienne les précieux enseignements. Ils moururent tous deux martyrs en Arménie.

En 301, le roi Tiridate III proclama le christianisme religion d'État en Arménie. Cette date est retenue depuis comme celle de la fondation officielle de l'Église Apostolique Arménienne.

L'autorité spirituelle et hiérarchique suprême est assurée par le Catholicos de tous les Arméniens en la personne du Catholicos, chef du collège des Évêques (Patriarche Suprême) et guide spirituel de tous les Arméniens.

Le Premier Catholicos fut St Grégoire l'Illuminateur (302-325). Actuellement le Siège patriarcal est occupé par le 132^{ème} souverain Karekine II Necessian (depuis 1999).

Jusqu'en 368, les catholicos étaient sacrés à Césarée en Cappadoce byzantine. Puis le roi Bab d'Arménie ordonna que la tête de l'Église arménienne soit désormais élue et sacrée en Arménie.

En 303, le catholicos de l'Etchmiadzine est érigé en la capitale Vagharchapat, siège catholicossal. Par la suite et compte-tenu des vicissitudes de l'Histoire, il s'est déplacé à Dwin (484-931), puis à Akhtamar (931-944), à Arguina (944-992), à Ani (992-1065), à Dzarmantav (1066-1105), à Choughri, à Sev Léran-Karmir Vank (1105-1116), à Dzovk (1116-1149), à Hromkla (1149-1292), à Sis (1293-1441) et enfin depuis 1441, il est de retour à Etchmiadzine.

Fondements de l'Église et premiers conciles

La théologie et le dogme de l'Église arménienne ont pour fondements les Saintes Écritures et les Saintes Traditions, en accord avec les conciles de Nicée (325), de Constantinople (381) et d'Éphèse (431). L'Église arménienne est donc en pleine communion avec les décisions adoptées par ces **trois conciles œcuméniques**.

Le premier réformateur des codes de l'Église Apostolique Arménienne fut le Catholicos Nersès I le Grand, sous l'autorité duquel le concile national adopta en 356 les décisions ayant pour objet l'organisation, le dogme, le rituel ainsi que d'autres questions se rapportant à la bonne marche de l'Institution.

Ce concile qui s'est déroulé à Achtichat dans la province du Taron (au cœur de l'Arménie) permit de renforcer le lien qui unissait la Nation à son Église, lien précieux qui permit notamment de réaffirmer son indépendance.

Grâce aux encouragements et à la collaboration du Catholicos Sahak I Partev, le moine Mesrop Machtots créa en 405 son alphabet, pierre fondamentale qui permit de fixer et propager, désormais en langue arménienne, les Écritures Saintes ainsi que d'autres ouvrages théologiques.

De ces premières fondations de la langue arménienne, allait bientôt éclore une florissante École de traduction favorisant la diffusion à grande échelle du christianisme. Jusque-là, notons que les œuvres religieuses n'étaient connues que dans leurs versions grecque ou syriaque.

Une fois de plus l'Église Arménienne affirmait son identité nationale et grâce à son indépendance culturelle et culturelle, elle pouvait œuvrer à l'enracinement décisif de la foi chrétienne au sein de sa nation. Ceci en dépit d'un entourage hostile qui s'efforçait de lui imposer un retour à sa religion première. Notons que lors des batailles des Mamikonians contre les Perses, le clergé lui-même participa activement aux côtés du peuple. Et « *au nom de la patrie et pour la foi* », il y laissa plusieurs martyrs.

Lors du **Concile de Chalcédoine** (451) qui proclamait « *Un Christ en deux natures du Verbe de Dieu incarné* », l'Église arménienne refusa d'adhérer, maintenant ferme sa position, c'est-à-dire « *Une seule nature reçue du Verbe de Dieu* », selon la formulation de l'École théologique d'Alexandrie.

Le Catholicos Nerses II Bagrévantsi (548-558) lors du deuxième concile national de Dwin a par conséquent ouvertement anathémisé la formulation de Chalcédoine et rompit tous ses liens avec l'Église impériale. Byzance venait d'échouer à soumettre l'Église arménienne.

Ce ne fut pas le cas de la **Géorgie voisine** qui elle, reconnut l'allégeance à Byzance. En acceptant la formulation de Chalcédoine, le Catholicos Gurion de Géorgie se sépara donc de l'Église arménienne dont elle reconnaissait jusqu'alors la primauté.

On remarquera que l'**Église des Aghouanes** (Albanie du Caucase) dont le siège était Gandzassar, est quant à elle restée fidèle à l'Église d'Arménie. Le catholicosat d'Albanie du Caucase s'est par la suite arménisé et son peuple s'est fondu à la nation arménienne, adoptant sa langue et son écriture. Situation qui perdura jusqu'au début du XIX^e s. lorsqu'un décret du gouvernement russe qui occupait nouvellement la région abolit le catholicosat de Gandzassar.

Renaissance, hérésies et effervescence

Au XII^e s. plusieurs églises reliquaires sont érigées à Vagharchapat en mémoire des Saintes martyres Hripsimé, Gayané et par la suite Choghogat.

Le temple de Zwartnots, érigé au VII^e s. à 3 km de Vagharchapat par Nersès III le Bâtitteur, servait à la fois de lieu de culte, de lieu d'enseignement et de baptistère.

Quant à l'Église de Khorvirap, elle fut construite pour abriter la fosse où fut détenu St Grégoire dans l'avant forteresse de la capitale d'Artachat

Sous l'occupation arabe et jusqu'aux XI^e - XII^e s. les hérésies des Pauliciens, des Tontrakiens (d'origine mazdéiste) et des Manichéens se répandent dans un certain nombre de provinces. Ces mouvements seront violemment combattus par l'Église arménienne. Déporté en masse par les empereurs

byzantins en Thrace, le mouvement s'est répandu par la suite jusqu'en France sous le nom d'Albigéois (Cathares).

En 961 la ville d'Ani fut déclarée capitale du royaume arménien des Bagratides. De 992 à 1066, la ville qui fut également le siège du Catholicos Suprême, donna naissance à une période particulièrement florissante pour l'Église arménienne : en témoignent la création de nombreuses écoles, bibliothèques, centres scripturaires, couvents, écoles d'art et d'enluminures, ainsi que la construction de nombreuses églises. La ville des « *Mille et une Églises* » était devenue l'un des centres les plus importants du Moyen Orient.

Après la chute du Royaume des Bagratides en 1045 sous les invasions turco-mongoles, l'Église arménienne se trouva privée de siège catholicossal permanent. Les catholicos furent donc contraints de changer fréquemment de lieu, et se réfugièrent souvent en Cilicie.

Notons que c'est à Aghtamar que le siège catholicossal de l'Église Arménienne sous le nom de « Catholicossat de la Grande Maison d'Aghtamar » connaitra son règne le plus long (1113-1895).

A l'époque du Royaume de Cilicie (XIIe – XIVe s), l'Église Catholique Romaine tentera d'étendre son influence à l'Église arménienne arguant de prétextes politiques, son objectif final étant l'union des deux Églises.

Nonobstant ces lourdes conditions, l'Église Apostolique Arménienne réussit à maintenir son indépendance.

À Glatzor, à Datew, à Hermon, à Vorotnavank, à Haghpat, à Sanahine, à Hromklay, à Sis, à Drazark etc., on compte de très nombreuses églises, monastères, écoles et universités. C'est également dans ces institutions monacales que furent minutieusement copiés, recopiés de très nombreux manuscrits se rapportant aux sciences humaines et sciences naturelles ou encore sciences exactes. Ces documents précieux démontrent à l'envi à quel point l'Église Arménienne se trouvait à la pointe du savoir tant en philosophie, théologie, science naturelle, science juridique, mathématique, astronomie etc. Ce qui faisait de l'Église arménienne une institution rayonnante et à la pointe du développement social et économique.

Rétablissement du Catholicossat à Vagharchapat

Avec la chute du royaume arménien de Cilicie en 1375, le Catholicossat de Sis perdait à la fois son soutien politique et ses avoirs économiques. Il fallait y faire face. Quelques décades plus tard, une réunion d'évêques et autres religieux de l'Arménie Orientale finit par se tenir en 1441. La réunion décidait de son propre chef le **rétablissement du Catholicossat suprême à Vagharchapat**.

Le Saint Siège d'Etchmiadzine une fois rétabli, on élut son nouveau pontife en la personne de l'Évêque **Kirakos Virabetsi** qui siégea de 1441 à 1443.

De son côté, en 1446, le siège cilicien poursuivait sa mission catholicossale, désormais sous l'appellation de « **Catholicos de la Grande Maison de Cilicie** ». Son souverain élu fut l'Évêque **Garbed I Tokatsi** (1446-1477). L'actuel souverain pontife du Siège cilicien est **Aram I Kéchichian** élu en 1995, soit le 41^{ème} pontife du Siège cilicien.

Bouleversements et dépendances

Les XVe et XVIe s. connurent des périodes dramatiques sous les assauts des empires perses et ottomans obligeant les Arméniens établis à la fois sur les deux fronts, à fuir ces luttes fratricides et dont les combats se prolongeront jusqu'à l'élection du **Catholicos Movses III Tatevatsi** (1629-1632). Au même moment, les Arméniens devaient encore faire face à des hordes d'invasisseurs kurdes venus s'installer sur le haut plateau arménien, créant des principautés autonomes et cherchant à asservir les Arméniens.

Grâce à son successeur, le Catholicos **Pilipos I Aghpakétsi** (1655-1680), l'état des finances s'améliora, ce qui permit au Saint Siège de créer des écoles dans le Siunik. La vie religieuse devenait enfin plus supportable. En plusieurs régions de l'Arménie historique, on vit émerger des institutions religieuses et éducatives : à Vagharchapat, autour du lac de Van, dans l'île d'Aghtamar, dans les îles de Ktoutz, au couvent d'Amirtovlat, au couvent de Djulfa etc.

Signalons ici le rôle du Catholicos de tous les Arméniens, **Siméon Erevantsi** (1763-1780) : Grâce à lui, la situation financière de l'Église jusqu'ici lourdement endettée, se trouva entièrement assainie. On lui doit aussi, la fondation à Vagharchapat d'une imprimerie ainsi que d'une manufacture pour la fabrication de papier. En matière d'éducation, chaque paroisse fut dotée d'une école où était enseigné non seulement la culture religieuse mais également la culture profane. C'est à lui également que l'on doit la codification des dates de célébrations des fêtes de l'Église Arménienne.

En 1828, l'Arménie orientale se trouve désormais unie à l'Empire russe, et le gouvernement tsariste tentera d'amoindrir le rôle et la place de l'Église Arménienne sur le territoire se trouvant sous sa juridiction. Parallèlement, les Russes se servaient de l'autorité de l'Église arménienne sur les Arméniens vivant en dehors de l'Empire russe de sorte à créer une zone d'influence russophile.

En 1836, un règlement spécial fut imposé à l'Église Arménienne sous le vocable de « *polojénie* », règlement qui établissait les conditions des relations entre l'Église arménienne et l'État russe. Il constituait également un moyen de pression sur le fonctionnement de l'Église arménienne et sur la personne de son souverain pontife.

Ce règlement prendra fin avec la chute de l'Empire en février 1917.

Du côté de l'Empire ottoman, la vie et le fonctionnement du Patriarcat et de la communauté arménienne furent à leur tour régularisés par l'adoption d'une « constitution nationale », c'est-à-dire d'un règlement – celui-ci plus large que le « *polojénié* » des Russes – et dont bénéficièrent les Arméniens jusqu'en 1915. Certains des articles de cette constitution sont toujours en vigueur aujourd'hui, dans le fonctionnement de notre Patriarcat d'Istanbul notamment au niveau de ses liens avec le gouvernement turc. A noter que le Patriarche arménien avait rang de ministre de l'empire ottoman, et le privilège d'avoir un contact direct avec le sultan.

On relèvera que c'est largement inspiré de cette « Constitution nationale » des Arméniens de l'Empire ottoman que se sont organisés le Catholicossat de la Grande Maison de Cilicie, ainsi que ses diocèses.

Catholicoï et leurs œuvres au fil du temps

→ **Nersès Acharaketsi** (1843-1857) : Son action est à l'origine d'une modernisation de la vie religieuse et spirituelle tout au long du XIX^e s.

→ **Kévork IV Patriarche de Constantinople (1866-1882)** : En dépit des difficultés générées par l'État ottoman, il put fonder à Etchmiadzine le fameux Collège-séminaire Kevorkian, collège éminent qui permit la formation de générations d'intellectuels, et ce jusqu'en 1920, lors de la soviétisation de l'Arménie. On doit aussi au Catholikos l'installation d'une imprimerie et la publication de la revue officielle de la Sainte Etchmiadzine « *Ararat* ».

En 1879 est érigée l'Église de Ochakan, où se trouvent conservées les précieuses reliques de Saint Mesrop Machtotz. On doit également au Catholikos Kévork IV qui avait reçu une formation académique et possédait des langues étrangères, la création de centres scientifiques et culturels tant en Arménie que dans diverses communautés de la diaspora. Désormais les séminaristes pouvaient se rendre à l'étranger et poursuivre leurs études de théologie, en Allemagne le plus souvent.

→ **Meguerditch Khrimian (1892-1907)** était affectueusement appelé « *Hayrig* » (petit Père de la Nation). Il se rendit en Europe occidentale en tant que président de la délégation arménienne afin d'obtenir l'appui des puissances et trouver une issue au règlement de la cause arménienne. Au Congrès de Berlin, il attira l'attention sur le sort des Arméniens de l'Empire ottoman. Mais les Puissances abrogeront l'art. 16 du Traité de San Stéphanos – article en faveur des Arméniens – pour lui substituer l'art. 61 qui entraînait l'Arménie dans une voie sans issue.

→ **Kévork V Souréniantz (1911-1930)** est à l'origine de la création d'une délégation des Arméniens occidentaux avec à leur tête Boghos Pacha Nubar. Tout au long des années 1915 à 1923, durant la déportation et le génocide, les dirigeants de l'Empire ottoman assassinèrent systématiquement les ecclésiastiques arméniens. Ils exterminaient ainsi tout un pan du christianisme détruisant églises et couvents, et anéantirent également ses centres scientifiques et éducatifs, soit au total quelque 3000 lieux, dépositaires d'un niveau élevé de la connaissance. Les autorités turques déporteront par ailleurs l'archevêque Zaven Yeghiayan, Patriarche de Constantinople à Bagdad, puis à Mossoul.

De son côté, le **Catholikos de la Grande Maison de Cilicie, Sahak II Khabayan** fut déporté de Sis à Bab, puis d'Alep à Jérusalem. Durant les années de génocide, on dénombre ainsi près de 4000 meurtres sur des religieux arméniens.

Au cours des combats héroïques de la bataille de Sardarabat, en mai 1918, signalons le rôle de Mgr Karekine Hovsépian, membre de la Congrégation du St Siège, et qui a courageusement combattu dans les rangs de notre armée contre l'envahisseur turc. Il sera élu en 1943 et jusqu'à sa mort en 1952, Catholikos de la Grande Maison de Cilicie sous le nom de **Karekine I.**

Au combat, le clergé arménien s'est souvent distingué. Des figures comme Mgr Mahdesi Babayan se sont comportées en vaillants soldats qui eux-mêmes encourageaient les combattants au front.

Kevork V Souréniantz bénira la proclamation de la République indépendante de l'Arménie le 28 mai 1918, date aujourd'hui encore célébrée par l'Église arménienne avec y compris bénédiction du drapeau.

Avec l'établissement du régime soviétique en Arménie à la fin de 1920, de très lourdes conditions furent imposées à l'Église arménienne.

À son tour, le régime soviétique organisa des persécutions contre l'Église. En décembre 1920, le Saint Siège d'Etchmiadzine, ainsi que ses biens fonciers, ses terres et diverses propriétés sont placés sous séquestre. Dès janvier 1921, le séminaire fut contraint de fermer ses portes. La bibliothèque, le musée et l'imprimerie subirent le même sort. En 1921, le Comité Révolutionnaire émit un décret sur la perquisition des objets de valeur détenus par le St Siège, et à partir de juillet, l'impression du calendrier rituel fut interdite.

→ **Khorène 1^{er} Mouradpékian**, (1932- 1938) : Son règne fut agité et difficile. Il finira assassiné par le KGB dans sa cathédrale. Dès 1930, de très nombreuses églises et couvents sont détruits et saccagés dans un mouvement de grande ampleur.

Le régime communiste en Arménie soviétique emprisonnera plus de 200 ecclésiastiques parmi lesquels nombreux furent fusillés. Mais grâce à SS Khorène 1^{er}, plusieurs parmi ses évêques lui devront la vie sauve pour avoir été à temps judicieusement expédiés en mission à l'étranger.

Durant la seconde guerre mondiale, et sans doute afin de stimuler l'esprit patriotique du peuple, l'oppression contre l'Église arménienne à l'intérieur du pays s'adoucit. À l'initiative du Locum Tenens patriarcal, l'Archevêque Kevork Tcheurektchian, une collecte de fonds est alors organisée en vue de créer une formation de tanks pour l'armée rouge, une formation qui porta le nom de « *Sassountsi David* » et par la suite « *Maréchal Baghramian* ».

→ Ces actions patriotiques amèneront Staline à autoriser les Arméniens à organiser dès 1944 l'élection du Catholicos Suprême. Le trône étant resté vacant depuis 1938. L'archevêque Kevork Tcheurektchian deviendra Catholicos sous le nom de **Kevork VI**.

Parallèlement, autorisation était donnée pour la reprise de la publication officielle du St Siège de la revue « *Etchmiadzine* » ainsi que la réouverture du Séminaire Kévorkian.

Grâce à sa volonté tenace, on peut dire que SS Kévork VI, est à l'origine de la renaissance du saint Siège. C'est à lui que l'on doit le retour de milliers d'Arméniens de la diaspora éparpillés suite au génocide.

→ Son successeur au Saint Siège **Vazken Baldjian** est originaire de Roumanie. Son règne durera près de quatre décades (1955-1994). Avec lui, l'Église arménienne connaîtra un nouvel épanouissement, en particulier dans les domaines artistiques et scientifiques.

Durant la guerre froide, la nation arménienne et son Église en particulier, partagée entre deux blocs antagonistes, subira l'ingérence politique avec ses contraintes, mais contrairement à d'autres Églises voisines, l'Église apostolique arménienne restera sans faille.

→ En 1955, à la mort du Catholicos, c'est SS Karekine II de la Grande Maison de Cilicie qui lui succède, et qui prendra pour nom **Karekine 1^{er}** du Siège Suprême.

Avec l'indépendance de l'Arménie soviétique, l'Église arménienne est amenée à créer de nombreux diocèses. En 1996, les quatre diocèses qui existaient en Arménie, se multiplient pour en former huit. Grâce à l'appui de la diaspora et aux Arméniens de Russie, un grand nombre d'églises seront rénovées ou nouvellement construites.

Le séminaire du St Siège reprend des forces et le nombre de ses étudiants quadruple. Durant ces vingt dernières années, un très grand nombre d'ouvrages religieux (théologie, patristique, éducatif, œuvres de traductions – du français surtout -) voient le jour. Enfin grâce aux bonnes relations œcuméniques du catholicos, de nombreux étudiants séminaristes sont accueillis dans les universités catholiques d'Occident.

En dehors d'Etchmiadzine, on notera également l'existence de trois petits séminaires, l'un à Sevan, les deux autres à Gumri.

Enfin en 1995, avec la bénédiction de Karekine I, l'université d'Etat d'Érévan se dote d'une Faculté de Théologie, avec à sa tête Mgr Chahé Adjémian. Également originaire du Siège Cilicien, et formé à l'Université Catholique de Louvain, Mgr Adjémian avait déjà à son acquis la création d'un institut

biblique à Jérusalem. Puis l'année suivante (1996) on assiste à la création à Erevan de la « Société Biblique d'Arménie ».

À l'occasion des célébrations du 1700^{ème} anniversaire de la Conversion du royaume arménien au christianisme, une nouvelle cathédrale est érigée au cœur de la capitale, portant le nom de St Grégoire l'Illuminateur.

→ Au décès de SS Karekine I, le 27 octobre 1999, lui succède enfin Karekine Nercessian qui prend le nom de **Karekine II**.

Sous son règne, l'État arménien restituera à l'Église tous ses biens et propriétés qui avaient été confisqués par le régime précédent, soit plus de 150 églises et couvents, ainsi que d'autres immeubles et terrains.

Plus récemment, nous sommes témoins de ce qui est advenu de notre patrimoine religieux en Artsakh, ainsi que dans l'ensemble du territoire sous souveraineté azerbaïdjanaise où vivaient plus d'un demi-million d'Arméniens.

Nous pouvons confirmer que la situation en Géorgie est à peine meilleure où les églises arméniennes qui se trouvent délaissées, sont immédiatement confisquées pour être remises à l'Église orthodoxe géorgienne.

Heureusement dans la Fédération de Russie où vivent plus d'un million et demi d'Arméniens, de nouvelles églises sont construites dès qu'existe une communauté conséquente. Par contre l'État ne permet pas l'ouverture d'écoles arméniennes.

ORGANISATION DE L'ÉGLISE APOSTOLIQUE ARMÉNIENNE

Sont placés sous la juridiction du Catholicos :

- 1) L'Assemblée nationale et religieuse des Évêques et des Laïcs
- 2) Le Saint Synode
- 3) Les Évêques diocésains et leur clergé

La particularité de cette organisation est telle qu'elle fit dire à Antoine Meillet :

« L'Église Arménienne qui n'a jamais cessé d'être autonome, est certainement parmi les Églises chrétiennes la plus populaire. Elle est la seule où laïcs et clergé réunis participent avec leur chef – le catholicos étant élu - au fonctionnement de l'institution »

(Antoine Meillet, linguiste arménisant)

Sont placés sous la juridiction du St Siège d'Etchmiadzine :

Organisation de l'Église

- a) Le **Patriarcat suprême**, Catholicossat de Tous les Arméniens et Siège de la Ste Etchmiadzine en est la première institution. Il en détient la primauté et représente à ce titre l'Église arménienne dans son ensemble.
- b) Quant au **Catholicossat de la Grande Maison de Cilicie** (Résidence catholicossale à Antelias au Liban), il constitue un siège hiérarchique autonome. Il possède sa juridiction propre, héritière de la constitution nationale de l'Empire ottoman.
Ses diocèses s'étendent à tout le Proche et Moyen Orient, à Chypre, en Grèce, au Vénézuéla, et couvrent également le tiers environ des Églises aux Etats-Unis et au Canada.
- c) Le **Patriarcat de Jérusalem** (fondé en 638) est situé dans le quartier arménien de la vieille ville. Il possède une juridiction propre, l'électorat du Patriarche étant constitué par l'ensemble des membres de la Congrégation du Siège Apostolique des Sts Jacques de Jérusalem. Aujourd'hui sa juridiction s'étend à la Palestine, à Israël et à la Jordanie. À ce propos, on notera que le Siège apostolique de Jérusalem possède depuis le moyen âge, à l'attention de ses pèlerins, une chaîne d'hôtellerie et qui s'étend depuis Sis jusqu'au Sinaï. (*Hoquedoun*)
- d) Le **Patriarcat de Constantinople** : Il a été fondé par la volonté de Mohamed le Conquérant en 1456. Jusqu'en 1923, le Patriarche représentait la nation arménienne apostolique de tout l'Empire ottoman. Il jouissait du rang de Ministre auprès des Sultans.
Aujourd'hui, sa juridiction ne s'étend plus qu'aux Arméniens de Turquie et de l'île de la Crète. Son administration est néanmoins l'héritière de la Constitution nationale. Son Siège est à Istanbul – Kum Kapi – avec sa cathédrale, Ste Marie Mère de Dieu. Sous sa juridiction se trouvent les 30 églises et couvents d'Istanbul, un séminaire et un centre de formation religieuse. En province, le patriarcat possède l'Église de Césarée, celle de Diarbékir, de Malatia ainsi que quelques autres lieux de culte.
- e) Globalement 22 diocèses sont rattachés à Etchmiadzine et 11 diocèses, à Antelias.
- f) 4 nonces apostoliques représentent Etchmiadzine : Celui du Vatican, celui de Cantorbéry, celui de Moscou, ainsi que le délégué auprès de l'Union des Eglises chrétiennes des Etats-Unis
- g) Les couvents et congrégations religieuses

Autorités administratives et religieuses de l'Église :

- a) L'Assemblée nationale religieuse suprême : il est le corps législatif. Ses membres font partie du clergé.
- b) L'Assemblée des évêques régularise le droit canon
- c) Le Conseil Suprême Spirituel est la plus haute instance de l'exécutif
- d) L'assemblée des délégués diocésains est la plus haute instance du législatif
- e) L'assemblée paroissiale est dirigée par la communauté paroissiale
- f) Le conseil paroissial exécute les décisions prises par l'assemblée paroissiale

Notons que l'Église apostolique arménienne étant une institution nationale, l'administration et les élections du clergé s'effectuent à raison des 2/3 des voix des laïcs, et d'un tiers pour le clergé.